

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Pouvoir(s) : 1



Extrait du Registre des délibérations du  
**Conseil Municipal**  
de la Commune de LARGEASSE

**L'an deux mille vingt-quatre,**

**Le jeudi vingt-trois mai à vingt heures trente**

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 16/05/2024

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOIN, Julien BONNET, Karine BOISSONNEAU Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Guy NOGRET, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Benoit LOISEAU, Olivier LARMANJAT.

Mme SAUVETRE Cécile a été élue secrétaire de séance.

**N° 2024-027 – Tarif cantine 2024-2025**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le prix du repas de cantine est actuellement de 3,35 €.

Il propose pour la rentrée 2024/2025 d'augmenter le tarif et de passer le prix du repas de cantine à 3,50 €.

Après avoir entendu le Maire, le Conseil Municipal, vote à l'unanimité le prix du repas à 3,50 € à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024.

**Considérant** l'exposé qui précède, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 24 mai 2024

Le secrétaire de séance,  
Cécile SAUVETRE

Le Maire,  
Jean-Jacques GROLLEAU

